

GROUPE MONTAGNE

Groupe des locataires des immeubles
du chemin De-La-Montagne 70 à 134
Adresse courrier :
102, ch. De-La-Montagne
1224 Chêne-Bougeries
www.groupe-montagne.ch

Livit SA
Rue de Jargonant 1
Case postale
1207 Genève

Chêne-Bougeries, le 29 mars 2019

Concerne : entretien des immeubles 96 à 134

Madame, Monsieur,

Le groupe Montagne a appris que le mandat de la société de nettoyage ISS n'a pas été reconduit et que votre société reprenait l'entretien des immeubles cités ci-dessus depuis le 1er avril 2019.

Nous tenons à vous informer que depuis plusieurs mois, le nettoyage des entrées, des locaux communs, des escaliers et des sous-sols laisse fortement à désirer et que de nombreuses plaintes de locataires vous ont déjà été adressées.

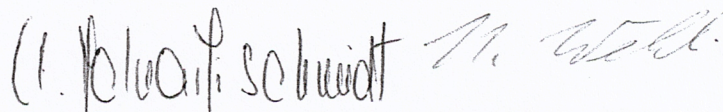
Nous comprenons tout à fait qu'en raison de la surélévation et des rénovations tout ne peut être parfait, mais les locataires paient des charges et ils sont en droit d'avoir un minimum de propreté dans les immeubles.

De même pour les extérieurs côté Seymaz, où plus rien n'est taillé et laissé à l'abandon. Monsieur R. Meyer, directeur chez Swiss Life à Lausanne, a constaté cela lors d'une visite en fin d'année dernière avec la soussignée de gauche.

Enfin, nous tenons à vous rappeler que la convention qui a été signée le 26 août 2016 par Swiss Life, Crédit Suisse et le groupe Montagne, précise à l'article 12 que « *dès la signature de la présente convention et nonobstant les projets de rénovation et de transformation des immeubles, les bailleurs traiteront avec diligence les demandes des locataires visant à l'entretien courant et absolument nécessaire des locaux communs aux immeubles et/ou appartements.* »

Nous espérons que vous comprendrez nos attentes et vous en remercions d'avance.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Anne Molnarfi Schmidt
Présidente

Ursula Wehrli
Membre du comité

Copie à M. R. Meyer